

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 32 (1940)
Heft: 4

Rubrik: Conjoncture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nueront, dans une certaine mesure, de subsister après la guerre. En France et en Grande-Bretagne, des milieux influents préconisent dès maintenant que la coordination politique et économique réalisée actuellement entre ces deux puissances et leurs colonies soit non seulement maintenue après la guerre, mais encore développée. Le Parti travailliste britannique a fait sienne cette revendication lors de la proclamation de ses buts de guerre. Cette déclaration dit, en outre, que l'alliance franco-britannique doit servir de centre de ralliement à une nouvelle société des nations à laquelle tous les peuples seraient libres d'adhérer. Comme on le sait, le Parti travailliste s'appuie surtout sur les syndicats. Les milieux libéraux britanniques envisagent une solution similaire.

Une organisation rationnelle des relations économiques entre les peuples et dépassant le cadre des blocs économiques, qui comportent toujours le danger d'autarcie, est aussi urgente et essentielle qu'une réorganisation des relations politiques internationales. Sans économie planifiée à l'échelle mondiale, la lutte pour la conquête des matières premières et des marchés se poursuivra et la paix de demain demeurera compromise. L'autarcie — même partielle — et même lorsqu'elle est appliquée non pas par des petits pays isolés mais par des grands empires mondiaux, est incapable de remplacer une organisation rationnelle, pacifique et universelle de l'économie.

Conjoncture.

La situation de l'industrie.

Les enquêtes trimestrielles de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail — sur lesquelles on ne se penche malheureusement pas avec l'attention qu'elles méritent — prennent une importance accrue en temps de guerre. Ces enquêtes portent actuellement sur 2600 entreprises occupant approximativement 225,000 ouvriers, soit la moitié environ des ouvriers d'industrie ou le quart des salariés travaillant dans l'industrie et les arts et métiers.

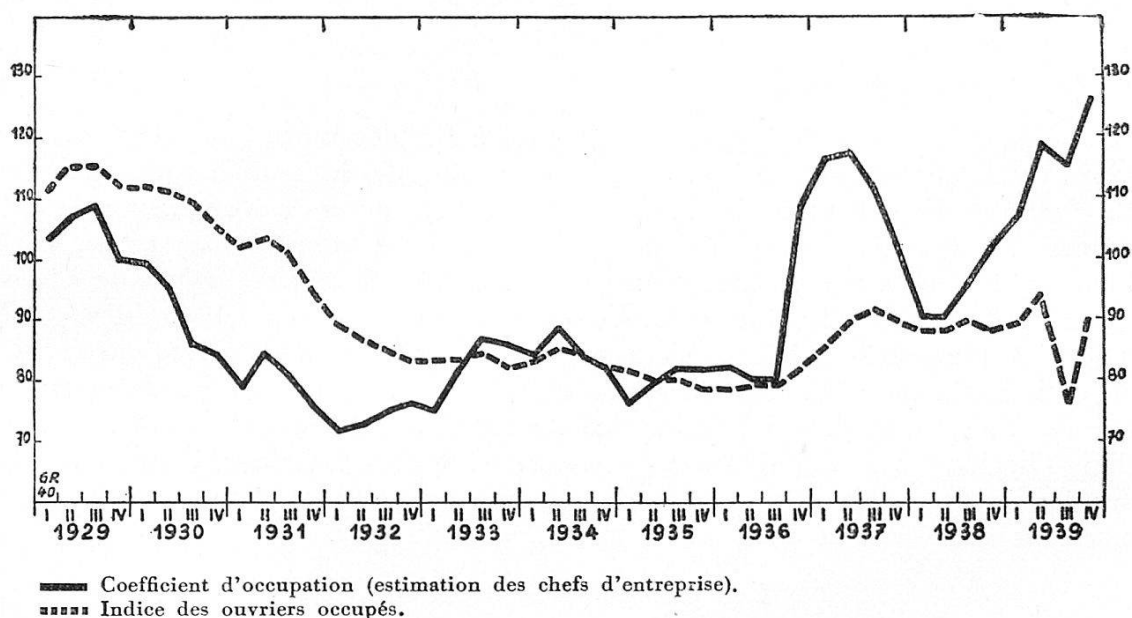
Le dernier rapport, qui concerne le quatrième trimestre 1939, nous permet de juger comme suit la situation de l'industrie:

D'une manière générale, les employeurs estiment la marche des affaires comme beaucoup plus favorable que pendant la même période de l'année précédente, et même qu'à aucun moment au cours des dix dernières années. Nous pouvons en conclure que le chiffre d'affaires de la plupart des entreprises n'est pas insatisfaisant. Toutefois, la situation, si l'on considère le chiffre des ouvriers occupés, n'est pas aussi favorable. A la fin de l'année, il était un peu plus élevé qu'il y a un an et à peu près au même niveau qu'en juin 1939, au moment où la conjoncture consécutive aux armements a atteint son point le plus haut. Bien que le nombre des ouvriers occupés soit plus élevé qu'au cours des années de crise 1932/36, il est néanmoins de 20 pour cent inférieur à celui de l'année de prospérité 1929. Dans la plupart des branches, les perspectives d'activité, quant à l'avenir immédiat, sont estimées soit favorables, soit « incertaines ». Mais les pronostics pessimistes sont beaucoup moins nombreux qu'au cours des années précédentes. Pour la période qui s'ouvre nous

pouvons donc envisager une situation économique favorable à la condition, naturellement, que nous n'ayons pas affaire à des difficultés d'ordre politique ou militaire.

Le degré d'occupation.

Les enquêtes de l'Office fédéral demandent aux chefs d'entreprise de quelle manière ils envisagent l'évolution du degré d'occupation. L'Office attribue la note 150 au prédicat « bonne », la note 100 à « satisfaisante » et la note 50 à « mauvaise ». La moyenne de ces notes donne ce que l'on appelle les coefficients d'occupation, qui représentent l'estimation de la situation par les employeurs, c'est-à-dire une valeur subjective. Ce coefficient d'occupation qui, la plupart du temps, préjuge quelque peu les faits économiques et les exagère souvent, est aujourd'hui de 126 pour la moyenne de toutes les industries, c'est-à-dire entre « bon » et « satisfaisant ». Comparativement à septembre 1939 (115) et à décembre 1938 (102), nous enregistrons une sensible amélioration. Le graphique ci-dessous montre que le coefficient d'occupation de 1939 a atteint et même dépassé le point maximum depuis la dernière période de haute conjoncture.



L'estimation de l'évolution du degré d'occupation est favorable dans les industries du cuir, du caoutchouc, de l'habillement, du coton, de la laine, des machines et des métaux; elle est relativement défavorable pour l'industrie du bâtiment et l'horlogerie.

Le nombre des ouvriers occupés,

contrairement au coefficient d'occupation établi sur la base des estimations des employeurs, reflète objectivement la situation de l'industrie. L'indice des ouvriers occupés a donc une grande importance. En décembre 1939 il était de 18 pour cent plus élevé qu'en septembre, mois au cours duquel il a été extraordinairement bas ensuite de la mobilisation. Depuis lors, le remplacement des travailleurs mobilisés a été systématiquement organisé. On s'est efforcé d'accroître le production en obtenant des congés pour les ouvriers mobilisés et en engageant des auxiliaires. En regard de juin 1939, on enregistre un recul de 3 pour cent du nombre des ouvriers occupés, mais une amélioration de 1 pour cent comparativement à fin 1938.

En pour-cent de 1929, le nombre des ouvriers occupés pendant le dernier trimestre s'élève à :

	1938		1939		1939	
	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Industrie du coton	65,2	68,5	69,7	69,7	64,0	71,9
Industrie de la soie et soie artific.	40,5	40,5	40,5	41,5	37,5	40,5
Industrie de la laine	92,2	97,2	97,2	98,3	91,2	105,2
Industrie du lin	100,2	101,0	107,7	105,2	73,2	112,8
Broderie	52,2	56,3	56,3	56,3	45,3	52,2
Autres industries textiles	45,8	77,3	69,0	48,8	50,3	83,3
Vêtement, habillement	89,8	91,5	94,9	96,6	88,1	95,8
Produits alimentaires, bière, tabac	91,1	85,3	85,3	88,2	84,4	93,0
Industrie chimique	96,6	97,4	97,4	101,7	82,1	103,4
Papier, cuir, caoutchouc	99,1	99,1	100,0	102,8	84,9	98,1
Arts graphiques	97,6	98,5	99,3	101,0	76,4	90,0
Travail du bois	76,6	68,2	72,0	78,2	52,1	69,0
Ind. des métaux et des machines	87,7	88,5	90,2	94,3	71,3	91,0
Horlogerie, bijouterie	82,7	77,3	77,3	78,2	66,5	71,9
Terres et pierres	84,4	71,1	73,9	86,3	55,9	66,4
Industrie du bâtiment	66,3	44,2	50,0	62,1	38,9	38,9
Ensemble des industries	78,6	77,7	78,6	82,1	67,1	79,4

Nous comparons le degré d'occupation à fin décembre avec celui de juin 1939, celui de septembre étant anormal ensuite de la mobilisation générale. En égard de l'été dernier, le nombre des ouvriers occupés a augmenté dans la plupart des branches du textile, notamment dans les industries du coton, de la laine et du lin; dans ces deux dernières branches il dépasse même le niveau de 1929. De même, les industries de l'alimentation (y compris la bière et le tabac) et l'industrie chimique occupent davantage de main-d'œuvre qu'en juin ou qu'à la fin de 1938. On enregistre une diminution du nombre des ouvriers occupés avant tout dans les industries du bâtiment, de la terre et des pierres. Dans l'horlogerie le degré d'occupation est nettement inférieur à celui de l'été dernier ou même qu'il y a un an. Le recul est moindre dans l'industrie des machines et métaux et dans celles du papier et du cuir.

Les perspectives d'activité.

Exprimées sur la base de 100 ouvriers occupés, les perspectives d'activité et d'occupation ont été estimées comme suit de 1936 à la fin de 1939 :

	Bonnes	Satisfaisantes	Mauvaises	Incertaines
3 ^e trimestre 1936	5,4	16,6	21,3	56,7
4 ^e » 1936	16,1	38,4	7,8	37,7
1 ^{er} » 1937	24,5	36,5	5,4	33,6
2 ^e » 1937	25,6	32,3	6,8	35,3
3 ^e » 1937	18,6	28,2	14,6	38,6
4 ^e » 1937	10,0	24,4	21,1	44,5
1 ^{er} » 1938	9,4	21,4	24,9	44,3
2 ^e » 1938	8,7	21,5	24,0	45,8
3 ^e » 1938	8,0	21,7	17,2	53,1
4 ^e » 1938	11,3	28,5	11,2	49,0
1 ^{er} » 1939	14,6	30,6	8,9	45,9
2 ^e » 1939	22,7	32,0	4,7	40,6
3 ^e » 1939	23,7	20,7	7,2	48,4
4 ^e » 1939	32,1	22,7	4,8	40,4

Il ressort de ce tableau que les perspectives d'activité se sont améliorées à la fin de 1939. A la fin du mois de décembre, les entreprises où les perspectives étaient estimées bonnes occupaient près du tiers des ouvriers; même après la dévaluation, elles n'étaient pas aussi favorables. D'autre part, le pourcentage des ouvriers occupés dans les entreprises où les pronostics sont mauvais est très restreint. Toutefois, l'avenir est considéré comme incertain pour 40 pour cent des travailleurs occupés. Cette incertitude est plus grande encore qu'en 1937, ce qui n'a rien d'étonnant. D'une manière générale, il semble qu'une partie considérable de notre industrie traverse une sorte de « conjoncture de guerre ».

Le tableau ci-dessous montre que les conditions varient fortement d'une branche à l'autre. Sur la base de 100 ouvriers occupés, les perspectives d'activité étaient les suivantes en décembre 1939:

	Pronostics de décembre 1939			
	bons	satisfaisants	mauvais	incertains
Industrie du coton	59	22	2	17
Soie et soie artificielle	14	6	16	64
Industrie de la laine	42	42	—	16
Industrie du lin	12	32	—	56
Broderie	19	6	5	70
Autres industries textiles	39	13	2	46
Vêtement, habillement	59	19	1	21
Produits alimentaires, bière, tabac	6	39	3	52
Industrie chimique	19	8	1	72
Papier, cuir, caoutchouc	55	10	0	35
Arts graphiques	8	21	12	59
Travail du bois	11	27	8	54
Industrie des machines et métaux	33	26	1	40
Horlogerie, bijouterie	3	12	26	59
Industrie des terres et pierres	10	17	25	48
Industrie du bâtiment	1	30	23	46
Total	33	23	4	40

Dans les industries du coton, de la laine, du lin, du vêtement et de l'habillement, dans l'industrie chimique, les pronostics sont plus favorables que ceux de juin (publiés dans le numéro de septembre 1939). La situation est sensiblement la même dans l'industrie de l'alimentation (y compris la bière et le tabac). Par contre, les estimations sont plus pessimistes dans l'industrie de la soie, le broderie, l'horlogerie et l'industrie du bâtiment. Dans les industries du bois et des machines, les pronostics sont un peu plus défavorables et incertains qu'il y a un an.

La durée du travail dans l'industrie.

Le résultat de l'enquête de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur la durée hebdomadaire du travail présente en ce moment un grand intérêt. On sait d'une manière générale que depuis le déclenchement de la guerre, ce que l'on appelle le « short time » a reculé et que les permissions de prolonger la durée du travail est en forte augmentation. On ne possède pas encore d'indications précises sur l'importance de ces prolongations autorisées. Nous le saurons par le rapport des inspecteurs du travail. Nous publions ci-dessous le résultat de l'enquête de l'O. F. J. A. T. qui englobe 2600 entreprises industrielles.

	Durée hebdomadaire du travail par 100 ouvriers					
	au-dessous de 48 heures		48 heures		au-dessous de 48 heures	
	4e trimestre		4e trimestre		4e trimestre	
	1938	1939	1938	1939	1938	1939
Industrie du coton	30,3	12,3	56,0	48,8	13,7	38,9
Industrie de la soie et de la soie artificielle	35,7	31,5	61,3	64,2	3,0	4,3
Industrie de la laine	17,6	2,8	80,0	76,3	2,4	20,9
Industrie du lin	83,4	5,9	16,6	63,8	—	30,3
Industrie de la broderie	2,5	10,1	41,4	42,5	56,1	47,4
Autres industries textiles	13,3	2,8	80,7	91,0	6,0	6,2
Habillement et objets d'équipement	20,6	7,6	74,7	76,9	4,7	15,5
Produits alimentaires et produits de consommation	24,1	17,6	74,3	76,8	1,6	5,6
Industrie chimique	15,5	9,5	81,5	87,6	3,0	2,9
Industrie du papier, du cuir et du caoutchouc	18,9	2,6	78,8	87,0	2,3	10,4
Arts graphiques	17,9	17,7	80,9	81,9	1,2	0,4
Industrie du bois	40,4	22,7	57,7	59,4	1,9	17,9
Ind. des machines et des métaux	9,4	2,8	89,4	72,2	1,2	25,0
Horlogerie, bijouterie	62,5	46,3	37,5	53,6	—	0,1
Industrie de la terre et des pierres	45,5	42,0	52,2	52,5	2,3	5,5
Industrie du bâtiment	79,8	84,7	10,6	8,0	9,6	7,3
	23,5	13,0	72,9	69,1	3,6	17,9

Le « short time » était encore très répandu dans l'industrie horlogère à fin 1938. Le 26 % des ouvriers travaillaient moins de 36 heures par semaine et le 37 % de 36 heures à 48 heures. Vers la fin de 1939, le 11 % des horlogers était occupé moins de 36 heures et le 46 % de l'ensemble n'atteignait pas la durée normale du travail. Dans l'industrie du lin, il y a une année, le 13 % des ouvriers était occupé en dessous de 36 heures. On en compte plus qu'une fraction travaillant à semaine réduite.

Les dépassements de la semaine de 48 heures ont considérablement augmenté dans l'industrie du textile. Dans la broderie dont une bonne partie des ouvriers travaillent à domicile, la moitié d'entre eux sont occupés plus de 48 heures. Dans les industries du coton, du lin et de laine, les permissions de dépasser la durée du travail hebdomadaire sont en forte augmentation. Il en est de même dans l'industrie des métaux et des machines et cela dans la proportion de 1 à 25 % des ouvriers occupés. On compte en moyenne pour toutes les industries qu'à la fin de 1939 le 18 % des ouvriers ont travaillé plus de 48 heures et le 13 % moins de 48 heures.

Economie politique.

Les conflits du travail en 1939.

La statistique de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail indique 7 mouvements de grève en 1939; comme l'année précédente, aucun lock-out n'a eu lieu. Bien que, dans la règle, l'Office désigne les conflits sur la base des indications des intéressés, nous croyons que les mouvements revendicatifs sont assez souvent qualifiés de « grèves », même lorsque l'offen-